



Ce guide est divisé en trois sections :
Herbacées
 (Plantes non lignifiées),
Arbustes
 (Plantes lignifiées) et
Herbes
 (Graminées).
 Chaque section est organisée
 alphabétiquement selon
 le nom scientifique.

Les comtés de la Nouvelle-Écosse
 lorsque les espèces ont été
 observées sont mis en lumière.
 Les espèces ne sont pas toujours
 documentées dans tous les
 comtés lorsqu'elles se trouvent.
 Des données nouvelles peuvent
 être soumises à IRMT ou CDC
 Canada atlantique.

1 2

4

3

Toutes les provinces lorsque
 l'espèce se trouve.

Drapeau du Canada :
*Loi sur les espèces en péril du
 Canada / Comité sur la situation
 des espèces en péril au Canada
 (COSEPAC)*
**Drapeau de la Nouvelle-
 Écosse :**
*Nova Scotia Endangered
 Species Act*

Les dessins sont inclus pour
 chaque espèce, avec des
 caractéristiques uniques
 d'identification.

Réfère à page ix pour voir un
 diagramme décrivant les formes
 de feuilles.

15

Lopholie dorée
Lophiola aurea

Statut provincial : En péril

HERBACÉES - PLANTES NON LIGNIFIÉES



STATUS Menacée Menacée

TAILLE : 30 à 60 cm de haut.
FEUILLES : Longues, étroites, regroupées par terre (basale) et d'une couleur surtout bleu vert mais rouge violet à la base. Jusqu'à 30 cm de long et de 2 à 5 mm de large.
TIGE : Mince, couverte de poils blancs.
FLEURS : Couleur d'or et petites (1 cm de large). Regroupées (5 à 10 cm de large) au bout d'une tige de fleurs très branchue et couverte de poils blancs.
FRUITS : Graines jaune paille, 1 mm de long.

NOTES :
 Les spécimens végétatifs (sans fleurs) ont des feuilles basales plus courtes (jusqu'à 30 cm de haut) et sont rouges vers la base.



Habitat :
 Bords de lacs légèrement inclinés, souvent composés de terre organique ou cailloux. Mocaques aux bords des rivières et des lacs.
Point intéressant : Les tiges de fleurs sèches de l'année précédente peuvent faire connaître l'identité de cette espèce.



Espèces semblables :
 Les spécimens végétatifs (sans fleurs) peuvent ressembler à la lachnanthe de Caroline (*Lachnanthes caroliniana*, page 12) et à un petit iris versicolore (*Iris versicolor*), sauf que ces deux ont des racines blanches (au lieu de rouges). Les feuilles de la lopholie dorée sont plus pâles que celles de la lachnanthe de Caroline et sont souvent poilues vers la base.



S'il y a un autre nom commun ou scientifique, il se trouve ici dans la section NOTES.

- 1** Ce cercle indique l'habitat principal pour chaque espèce : **Bords de lacs**, **Milieux humides**, **Marais salants**, **Autres habitats** (comme des estuaires, des terres arides rocheuses, et des forêts). Si une espèce se trouve dans plus qu'un type d'habitat, le cercle est divisé. L'icône d'habitat de « autres » est seulement utilisée si l'espèce n'est pas trouvée sur des bords de lacs, dans des milieux humides, ou dans des marais salants.



- 2** Le nom scientifique pour chaque espèce se trouve dessous le nom commun. Chaque nom scientifique a deux parties, le nom du genre et le nom de l'espèce. Des espèces qui sont apparentées ont le même genre. Parfois, une espèce peut avoir des différentes variations (var.) ou sous-espèces (ssp.), et chaque variation ou sous-espèce a des traits uniques.
- 3** Les espèces de la FPCA qui sont reconnues selon la *Loi sur les espèces en péril du Canada* ou le *Nova Scotia Endangered Species Act* ont une boîte indiquant les statuts. Le statut des espèces change au fil du temps, et ce guide contient les statuts de mars 2011. Chaque espèce est classée selon le degré de risque :

Disparue : Qui n'existe plus sur la planète.

Disparue du pays / de la province : Qui n'existe plus dans une région particulière (province, pays), mais qui est présente ailleurs.

En voie de disparition : Qui est exposée à une extinction imminente.

Menacée : Si les facteurs limitants ne sont pas renversés, cette espèce sera en voie de disparition.

Vulnérable / Préoccupante : Qui est sensible aux activités la rendant susceptible de devenir menacée ou en voie de disparition.

Non en péril : Qui ne risque pas l'extinction.

Pour plus de renseignements, réfère au guide « Espèces en péril en Nouvelle-Écosse: Guide d'identification et d'information » (page 90), ou visite www.speciesatrisk.ca, www.sararegistry.gc.ca ou www.gov.ns.ca/natr/wildlife/biodiversity/at-risk-overview.asp.

- 4** En Nouvelle-Écosse, un nombre limité d'espèces en difficulté sont désignées officiellement à titre d'espèces en péril en vertu de la NS ESA. Chaque espèce reçoit une couleur selon le statut, ce qui dépend sur la vigueur de sa population en Nouvelle-Écosse. Ceci peut faciliter l'identification des espèces en péril ou en danger de devenir en péril, ce qui leurs donne de l'attention et peut-être une meilleure chance de se rétablir. Les statuts sont :

ROUGE (En péril): Espèce en péril ou pouvant être en péril.

JAUNE (Sensible): Espèce sensible aux activités la rendant susceptible de devenir menacée ou en voie de disparition.

VERT (En sécurité): Espèce qui ne risque pas l'extinction.

GRIS (Indéterminé): Espèce qui n'a pas assez de données ou d'information pour avoir un statut fiable.

BLEU (Disparue ou disparue de la province / du pays): Espèce qui n'existe plus sur la planète ou espèce qui n'existe plus dans une région particulière (province, pays), mais qui est présente ailleurs.

Pour plus de renseignements, visite <http://www.gov.ns.ca/natr/wildlife/genstatus/>.